

La boisson de corme

un témoignage poitevin

**Témoignage de Monsieur C. demeurant à Cormes (72),
16 juin 2009 , recueilli par Richard Flamant et Evelyne Moinet,
lors de la conférence de presse
pour la parution du Traité du Cormier**

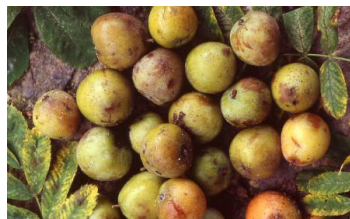
Dans les années 1953/55, Monsieur C. vivait avec ses parents dans le Poitou, près de Poitiers. Dans la région, on ne consommait pas de cidre, et le vin était réservé aux gens aisés. Vers l'âge de 10 ans, Monsieur C. se souvient des sorties en famille le dimanche pour récupérer les « fruits de corme » avec des paniers. Les cormes étaient ramassées ou cueillies dans l'arbre, à l'état blet. On les lavait avant de les mettre dans un tonneau d'environ 50 litres avec 3 à 5 kg de sucre en poudre. On remplissait le tonneau d'eau du puits. On obturait avec un bouchon de bonde. On laissait macérer. Quand ça commençait à se soulever, on pouvait tirer le premier jus (saveur assez proche du cormé bu lors de la conférence de presse apporté par un Sarthois qui le produit par pressurage). Au début du tonneau, on le buvait coupé d'eau. C'était les enfants qui allaient tirer la boisson au tonneau, on disait qu'ils étaient « de cave ».

Appelée « boisson de corme », c'était la boisson de tous les jours, car le vin était trop cher. C'était la boisson des pauvres, des gens modestes. Ça changeait le goût de l'eau consommée tous les jours, tirée au puits. Le marc ne servait à rien, il était mis sur le fumier. On ne distillait pas. Ensuite, quand les moyens de la famille se sont améliorés, on a acheté du vin. Même les producteurs de vin avaient leur cormier. Monsieur C. n'a pas entendu parler de la pratique du mélange du vin avec la boisson de corme. Il n'a pas non plus le souvenir d'un usage spécifique du bois de cormier

Lorsque la saison des cormes fraîches était passée –la famille de Monsieur C. ne faisait pas sécher les cormes–, on achetait des raisins de Corinthe à l'épicerie du coin qu'on employait suivant le même procédé que les cormes pour obtenir de la boisson.

Les cormiers se trouvaient toujours dans la haie, jamais en plein champ. On allait chercher les cormes un peu partout. Parfois les propriétaires n'étaient pas contents... Les parents de Monsieur C., semble-t-il, ne distinguaient pas la qualité des différentes variétés de cormes.

Les cormiers étaient épargnés lors des nettoyages de haies, car on les utilisait pour les cormes. Il s'agissait d'arbres spontanés, non greffés. Monsieur C. se souvient d'une variété type « pomme colorée ». Les propriétaires possédaient 2 à 3 hectares. Le parcellaire était dispersé, non remembré. Avec le remembrement, les cormiers n'ont pas été conservés.



Des cormes jaunes



SEPENES

Société d'Etude et de Protection
de l'Environnement Nord et Est Sarthe